



MATRICE DE RESULTATS

LES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT À DJERBA VUES PAR LES ACTEURS
LOCAUX VERS UN DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DURABLE ET INCLUSIF À DJERBA

Les priorités de développement à Djerba vues par les acteurs locaux Vers un développement intégré, durable et inclusif à Djerba

MATRICE DE RÉSULTATS

Dans le contexte actuel d'opérationnalisation de la décentralisation et de la territorialisation des politiques de développement, il devient opportun de favoriser l'émergence d'une approche intégrée, conjuguant plusieurs dimensions du développement, et mobilisant tous les acteurs locaux.

C'est dans ce cadre que le **Ministère des Affaires locales et de l'Environnement** (MALEV) et le PNUD ont engagé, dès 2016, un processus participatif et consultatif impliquant les acteurs locaux (pouvoirs publics, experts, société civile, jeunes, femmes...) pour l'élaboration d'un ensemble de recommandations réunies dans une Matrice d'Actions Prioritaires de l'île de Djerba. L'idée est de définir une vision partagée et intégrée pour accélérer le développement de l'île, et ce en complémentarité avec les programmes et les plans de développement régionaux annuels et pluriannuels portés par les autorités locales, régionales et nationales.

Ce document a été élaboré sur la base d'un diagnostic approfondi des enjeux de développement au niveau de Djerba, des insuffisances et des goulots d'étranglement au niveau des secteurs cibles, de la cartographie de la situation et des gaps de capacité, des besoins et des priorités de développement au niveau local. Son objectif est de proposer, grâce à une approche intégrée et multidimensionnelle, un impact cumulé et un effet de développement plus visible, plus précis et plus concret, à travers, entre autres, des actions à gain rapide. De novembre 2016 à janvier 2018, près de 400 acteurs locaux (experts, administration locale, société civile, jeunes, femmes etc.) ont participé à l'élaboration de cette matrice. Au cours des six ateliers et consultations organisés sur cette période, ils ont pu exprimer

leurs préoccupations, leurs attentes et leurs recommandations. Ainsi, ce travail constitue une étape préalable de planification qui facilitera le travail de l'Unité de Gestion de Projet (Voir page 9), mécanisme de suivi, et lui permettra d'être rapidement opérationnelle.

Cette matrice, qui articule les principaux résultats du processus consultatif, permet la mise en phase de différentes dimensions, allant de l'appui institutionnel au développement économique local, en passant par la lutte contre la corruption, la planification stratégique, la promotion de la citoyenneté, la promotion de la participation des jeunes, la protection de l'environnement, etc.

Annexée au rapport final, elle rend compte de la stratégie globale de développement sur l'île telle qu'elle a été définie par les acteurs locaux. Instrument dynamique et flexible, elle est cependant appelée à évoluer, tant sur les budgets que sur les échéances qui renvoient à des dates de démarrage des projets, et à être actualisée annuellement en fonction de l'émergence de nouvelles opportunités de développement.

ACTUALISATION DE LA MATRICE :

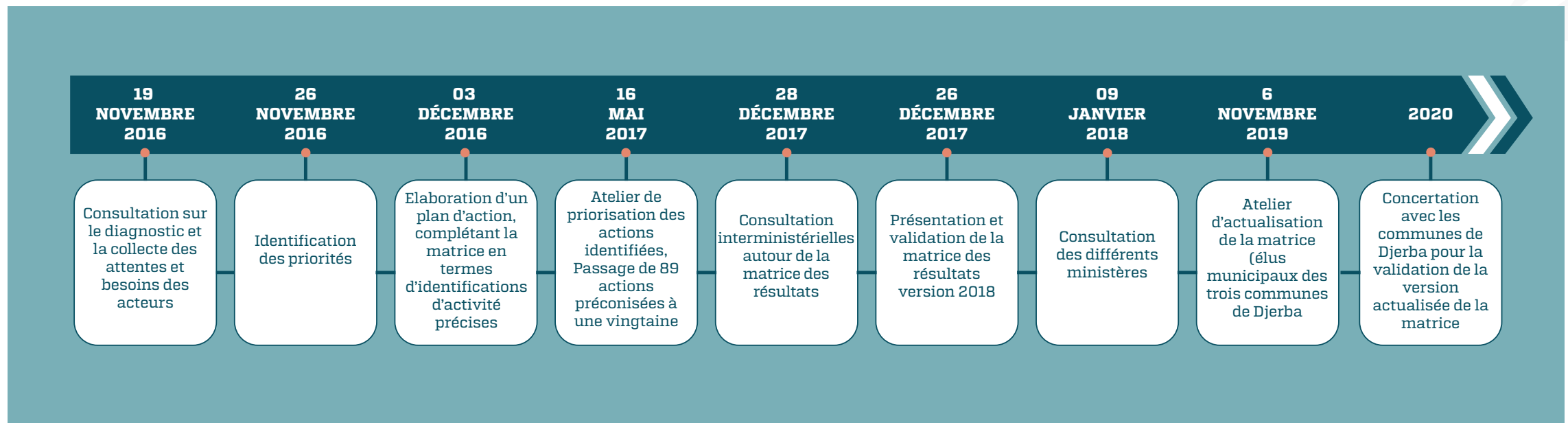
La matrice a été actualisée en 2020 suite à l'organisation d'un atelier intercommunal en Novembre 2019 et des concertations et réunions de travail au cours de l'année 2020. L'actualisation a permis d'intégrer de nouveaux projets jugés pertinents, d'actualiser les estimations budgétaires et d'affiner le calendrier de réalisation

COMMENT LIRE LA MATRICE ?

La matrice est articulée autour des 3 priorités d'intervention telles que définies par les acteurs locaux : le système de gouvernance (i), l'énergie, l'environnement et l'aménagement du territoire (ii) et les investissements locaux (iii). 3 types d'actions, se référant à différents types d'intervention, sont distingués au moyen d'un code de couleurs reproduit dans le tableau et présenté ci-dessous :

- ▶ **APv** : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDQ, PDI, PIC) ;
- ▶ **AEn** : Les actions engagées ou planifiées par le PNUD et/ou partenaires ;
- ▶ **APr** : Les actions considérées comme prioritaires par les acteurs locaux mais nécessitant la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds ;

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROCESSUS PARTICIPATIF :



CHIFFRES CLÉS :



10 ATELIERS

réunissant toutes les parties prenantes: société civile, **acteurs publics locaux, secteur privé, femmes et jeunes**



PRÈS DE 400

participants aux différents ateliers, dont **32% de femmes**



50 JEUNES

ont pris part aux débats et ont fait **25 propositions** qu'ils ont jugé prioritaires pour le développement durable de l'île



UN DOCUMENT

exhaustif, compilant les **89 propositions** d'actions recueillies lors du processus. Parmi ces propositions 25 émanent des jeunes de l'île de Djerba

UNE MATRICE





des résultats synthétisant les priorités de développement pour Djerba vues par les citoyens (23 actions), articulées autour de **3 axes** :

- 10** actions sur l'axe « Gouvernance Locale » ;
- 40** actions dans le volet « énergie, environnement et aménagement du territoire » ;
- 9** actions dans l'axe « Investissement local ».

EQUIPE DE GESTION DU PROJET :

- ▶ La mise en œuvre d'un développement local intégré, durable et inclusif nécessite la coordination de toutes les actions entreprises à l'échelle locale et une concertation effective entre les différents acteurs.
- ▶ Appréhender les défis du développement d'une manière intégrée permettra de répondre adéquatement aux attentes des citoyens et d'avoir une incidence réelle sur leur quotidien.
- ▶ Dans ce contexte, il apparaît pertinent de mettre en place une Unité de Gestion de Projet qui aura pour mission, en tant que mécanisme de suivi, de créer des synergies entre d'une part les différentes parties prenantes locales et d'autre part les différents instruments de planification territoriale du développement. L'UGP fonctionnera comme une plateforme de coordination pour les différentes parties prenantes la composant.
- ▶ Bien que composée de plusieurs acteurs locaux et régionaux, les trois municipalités de Djerba demeureront les principales composantes de l'UGP qui comprendra en outre, la société civile locale, les délégations ainsi que le gouvernorat de Médenine.

AXE PRIORITAIRE 1 - SYSTÈME DE GOUVERNANCE





RANG 1 ^{AEn}	 Objectifs et actions	 Parties prenantes éventuelles	 Echéanciers (indicatifs)	 Budget estimé TND*	
	<p>Objectif :</p> <p>Mettre en place un système de gouvernance qui prend en considération la spécialité insulaire de Djerba et permettant une gestion cohérente et harmonisée du territoire;</p> <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un Dispositif transparent, participatif et intégré de gouvernance locale ; - Création d'un conseil intercommunal. 	<ul style="list-style-type: none"> - MAL/MEV - MI - MDICI - Municipalités - PNUD - ARP - Gouvernorat - Partenaires techniques et financiers (Banque mondiale, UE, GIZ, AFD). 	<ul style="list-style-type: none"> - Phase 1 : Plaidoyer auprès des acteurs clés ; Phase 2 : Mises-en place de la structure organisationnelle du Conseil Intercommunal ; - Phase 3 : Mise en place d'un cadre de planification et de suivi/évaluation du conseil. 	<p>600 000</p>	
Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
<ul style="list-style-type: none"> - Subdivision de l'île en trois municipalités entraînant des chevauchements et une perte de synergie ; - Faible coordination inter-municipalités avec les acteurs de l'île (délégations) sur les questions communes, notamment celles liées à l'urbanisation, la gestion des déchets et des ressources, etc. ; - Absence d'une structure de gouvernance commune à toutes les municipalités de l'île 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'un plan de développement communal pour les trois municipalités ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible adhésion des acteurs nationaux à la création de cette structure ; - Manque de clarté du cadre législatif renouvelé par le projet du Code des Collectivités Locales (CCL). 	<ul style="list-style-type: none"> - L'île est une unité géographique cohérente ; - La nouvelle Constitution prend en considération la spécificité insulaire ; - Le nouveau projet de CCL encourage l'intercommunalité ; - Une réflexion a été menée par les trois municipalités afin d'aboutir à une meilleure coordination et à une gestion intercommunale des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer auprès de l'ARP et du Ministère des Affaires Locales « MAL »/ Ministère de l'Environnement « MEV » en faveur de la création du conseil intercommunal ; - Définir la composition et le rôle du conseil intercommunal à travers la conduite d'une consultation avec les différents acteurs locaux ; - Mise en place d'un dispositif d'appui technique pour accompagner le montage institutionnel du conseil 	<ul style="list-style-type: none"> - Spécificités insulaires. - défaillance dans le système de gouvernance actuel notamment en période de crise - une meilleure coordination et harmonisation entre institutions locales et régionales - L'articulation des dimensions jeunesse, environnement, citoyenneté et sécurité - Modèle de développement actuel non intégré - Conformité aux engagements ODD

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

AEn : Les actions engagées ou planifiées par le PNUD et/ou partenaires

AXE PRIORITAIRE 1 - SYSTÈME DE GOUVERNANCE

	 Objectifs et actions	 Parties prenantes éventuelles	 Echéanciers (indicatifs)	 Budget estimé TND*
RANG 2 ^{AEn}	<p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissement d'un cadre favorable à la création d'un îlot d'intégrité à Djerba dans le secteur de la santé, et au niveau des municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> - Trois municipalités de Djerba - Hôpital Régional de Djerba - Poste de police locale - OSC locales - INLUCC - MALEV - PNUD 	<ul style="list-style-type: none"> - Phase 1 : Renforcement des capacités des acteurs locaux sur les approches et mécanismes de redevabilité et de lutte contre la corruption - Phase 2 : Elaboration et mise en place d'un plan d'action pour le renforcement de l'intégrité à l'échelle locale. - Phase 3 : Appui technique et financier aux initiatives des OSC visant à appuyer la mise en place des îlots d'intégrité à Djerba - Phase 4 : Conduite d'une enquête comparative de perception de la corruption à l'échelle locale - Phase 5 : Finalisation du plan d'action de l'hôpital de Djerba 	2 900 000





Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
<ul style="list-style-type: none"> - Manque de confiance des citoyens envers les institutions locales ; - Faibles mécanismes de redevabilité et de transparence des services publics envers les citoyens à l'échelle locale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un îlot d'intégrité pilote à Djerba dans le secteur de la police, de la santé et au niveau des trois municipalités ; - Mise en œuvre d'un plan de renforcement de l'intégrité et de lutte contre la corruption ; - Création d'une police de proximité à Ajim ; - Un appui technique au tribunal de Médenine; - Création de comités locaux de sécurité fondés sur les principes du partenariat et de la concertation avec tous les acteurs locaux ; - Renforcement des capacités des acteurs locaux sur les notions de base de la redevabilité sociale ; - Appui technique et financier aux OSC locales pour renforcer leurs rôles dans la mise en place des îlots d'intégrité ; - Appui technique aux municipalités de Djerba dans l'élaboration de cartes d'évaluation citoyenne pour des services donnés (Citizen reports cards). 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisances par rapport au cadre légal et normatif de la lutte contre la corruption en Tunisie - Faibles capacités des acteurs locaux en matière de renforcement de la redevabilité publique ; - Manque d'expertise technique dans le domaine de la lutte contre la corruption et la bonne gouvernance notamment dans les domaines ciblés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un plan d'action pour le renforcement de la redevabilité à l'hôpital de Djerba a été lancé - Une analyse institutionnelle a été menée afin d'identifier les risques de corruption et les écarts avec le Référentiel national de gouvernance et la norme internationale ISO37001 - Une enquête de perception de la corruption à l'échelle locale a été conduite 	<ul style="list-style-type: none"> - Un plan d'action pour le renforcement de l'intégrité dans les trois communes de Djerba 	<p>Le renforcement de l'intégrité, de la redevabilité et de la bonne gouvernance à Djerba aura un impact direct sur l'amélioration de la qualité des services fournis et l'adéquation des politiques et des projets proposés avec les besoins réels de la population locale. Par ailleurs, le renforcement de la confiance des citoyens envers les institutions locales permettra d'améliorer leur engagement dans la vie publique locale.</p>

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

AEn : Les actions engagées ou planifiées par le PNUD et/ou partenaires

AXE PRIORITAIRE 1 - SYSTÈME DE GOUVERNANCE

RANG 3 ^{AEn}	 Objectifs et actions	 Parties prenantes éventuelles	 Echéanciers (indicatifs)	 Budget estimé TND*	
	<p>Objectif : Renforcement de la participation citoyenne dans la vie publique ;</p> <p>Actions : - Création d'un centre de ressources associatives ; - Renforcement du rôle des maisons des jeunes afin qu'elles remplissent leurs missions dans la socialisation des jeunes (notamment ceux appartenant aux groupes sociaux vulnérables) et dans le renforcement de leur participation à la vie publique.</p>	<p>OSC locales Municipalités PNUD Ministère de la Jeunesse et des Sports** avec l'appui du PNUD</p>	<p>- Etude de faisabilité réalisée ; - Dossier technique élaboré ; - Projet architectural en cours d'élaboration - Démarrage des travaux du centre de ressources associatives (novembre 2019) - 2018 : atelier de concertation pour définir le cadre stratégique - Projet pilote pour la réhabilitation de la maison des jeunes d'Ajim. Avec l'appui du PNUD</p>	<p>2 100 000 (Centre de Ressources)</p> <p>270 000 (Maison des jeunes)</p>	
Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse des dispositifs de redevabilité sociale et de coordination entre société civile et acteurs publics ; - Manque de dispositifs d'appui à la société civile et aux maisons des jeunes - Faiblesse de l'engagement des jeunes dans la vie publique locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un centre de ressources associatives ; - Définition du cadre stratégique du centre de ressources associatives ; - Définition d'une nouvelle stratégie nationale de la jeunesse par le Ministère de la Jeunesse et des Sports* avec l'appui du PNUD 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque institutionnel dans la répartition des responsabilités dans la gestion du centre et des maisons de jeunes ; - Les fonctions du centre de ressources ne sont pas clairement définies 	<ul style="list-style-type: none"> - Rayonnement méditerranéen de l'île - Engagement du Ministère de la Jeunesse et des Sports* - Société civile et municipalité impliquées dans la conception du projet ; - Etude de faisabilité disponible ; - Etudes architecturales et techniques disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir un cadre stratégique pour (i) la répartition des responsabilités (ii) déterminer le mandat du centre ainsi que (iii) ses modalités de fonctionnement - Action pilote pour la maison des jeunes d'Ajim afin d'en faire un lieu de promotion de l'engagement citoyen et du développement local. 	<p>Le centre de ressources est une plateforme de consultation de coordination et de planification pour la société civile, les citoyens et les pouvoirs publics dont l'objectif est de renforcer leur participation dans le développement local de l'île ;</p> <p>La consolidation des actions de la société civile avec un appui mutualisé et une meilleure synergie entre les OSC ;</p> <p>Les maisons des jeunes jouent un rôle actif dans le renforcement de l'engagement citoyen et dans l'enracinement de la citoyenneté chez les jeunes</p>

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

AEn : Les actions engagées ou planifiées par le PNUD et/ou partenaires

AXE PRIORITAIRE 1 - SYSTÈME DE GOUVERNANCE

RANG 4 ^{APr}	Objectifs et actions		Parties prenantes éventuelles		Echéanciers (indicatifs)		Budget estimé TND*	
		<p>Objectif : Objectif : Mise en place d'instruments de gestion urbaine cohérents entre les 3 entités territoriales de Djerba et sensibles au changement climatique (en concordances avec l'axe 2)</p> <p>Actions : - Création d'une agence d'urbanisme et de développement ; - Appui des municipalités dans la mise en œuvre d'une stratégie de ville et de développement sur le long terme</p>	<ul style="list-style-type: none"> - MEHAT - MedCITIES - Municipalités - PNUD - FNVT - Cities Alliance - UN Habitat - Gouvernorat - ODS - Direction Régionale de l'Habitat et de l'Equipement de Médenine 			2020		





Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'une vision claire pour le développement et l'aménagement urbain de l'île comme une seule unité territoriale ; - Absence d'un cadre de planification territoriale intégrée ; - Absence de synergies entre les différents instruments de planification. 		<p>-Attente de l'approbation du CCL par l'ARP ;</p> <p>Faibles capacités de coordination entre les trois communes d'une part, et entre les communes et les autres intervenants publics d'autre part.</p>	<p>- Article 109 du projet du CCL : « les communes limitrophes peuvent réaliser des plans d'urbanisme couvrant tout le territoire de ces communes, et ce suite à l'accord de leurs conseils élus qui valideront ensuite ces plans »</p> <p>- Une étude sur la mise en place d'agences d'urbanisme régionales est en cours d'élaboration par l'AUGT avec l'appui de l'AFD</p> <p>- Une autre étude est menée par la FNVT et la GIZ dans le cadre du projet « Coopération municipale – gouvernance locale et participative au Maghreb »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Engager une étude de faisabilité ; - Proposer une liste d'acteurs en mesure d'intégrer un comité de gestion technique de l'agence d'urbanisme, de développement et de formation ; - Réaliser un benchmark : Agence municipales de la ville de Tunis et Agence d'Urbanisme du Grand Tunis (AUGT) (gestion des déchets, gestion des parkings municipaux). 	<p>L'Agence d'urbanisme est l'outil opérationnel du conseil intercommunal dont les missions seraient entre autres :</p> <p>La préparation des plans L'Agence d'urbanisme est l'outil opérationnel du conseil intercommunal dont les missions seraient entre autres :</p> <p>La préparation des plans</p>

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APr : Les actions considérées comme prioritaires par les acteurs locaux mais nécessitant la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds.

AXE PRIORITAIRE 1 - SYSTÈME DE GOUVERNANCE





RANG 5 ^{APr}	 Objectifs et actions	 Parties prenantes éventuelles	 Echéanciers (indicatifs)	 Budget estimé TND*	
	Objectif : Mise en place d'un dispositif transparent et participatif de redevabilité sociale Actions : - Création d'un observatoire de gouvernance locale et de développement durable.	- ODS - Gouvernorat - Municipalités - PNUD	2020	40 000 (Etude de faisabilité)	
Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse de la culture de la redevabilité publique chez les différents acteurs; - Absence d'indicateurs mesurables et fiables pour observer les évolutions en termes de gouvernance de l'île et de son développement; - Faiblesse de la culture d'évaluation, chez les différents prestataires de services ; - Absence d'un système de suivi intégré et participatif de l'action publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs associations sur le territoire de Djerba ont lancé des initiatives pour évaluer les prestations publiques et ont, bénéficié d'un appui technique et financier du PNUD. 	<ul style="list-style-type: none"> La disponibilité de données désagrégées à l'échelle des communes ; La participation des citoyens dans l'évaluation des politiques de développement local ; Le manque de visibilité sur le cadre juridique qui entoure la création de cet observatoire ; L'absence d'un cadre de concertation participatif et intégré 	<ul style="list-style-type: none"> - La création d'observatoires répond à une demande locale, régionale et même nationale des citoyens en vue d'un meilleur suivi de l'évolution du développement des régions dans tous les domaines; - Possibilité de l'hébergement dans le centre de ressources associatives; - Engagement des acteurs locaux pour une meilleure concertation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Engager une étude de faisabilité ; - Organiser une consultation des acteurs locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> L'accompagnement de la décentralisation et la mise en place effective de la bonne gouvernance ; La consolidation de l'implication de la société civile dans la lutte contre la corruption ; La sensibilisation à une gestion durable des ressources naturelles ; L'étude de faisabilité permettra l'identification d'un référentiel d'indicateurs composites et d'évaluer leur faisabilité et périodicité en vue d'informer la création juridique et la gestion de l'observatoire ; - Potentiel de dissémination de l'initiative et de l'approche adoptée

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APr : Les actions considérées comme prioritaires par les acteurs locaux mais nécessitant la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds.

AXE PRIORITAIRE 1 - SYSTÈME DE GOUVERNANCE

RANG 6 ^{APr}	 Objectifs et actions	 Parties prenantes éventuelles	 Echéanciers (indicatifs)	 Budget estimé TND*	
	Elaboration d'un référentiel des services municipaux et d'une plateforme interactive avec le citoyen	<ul style="list-style-type: none"> - PNUD - CIFAD - CPSCL - OSC - Municipalité Houmt Essouk 	2020	100 000D	
Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Le citoyen, en quête, d'un meilleur service municipal est confronté souvent à une irrégularité du service altérant sa confiance dans les prestations municipales	Etude sur l'amélioration de la fonction accueil élaborée par TAMKEEN-PNUD Projet de mise en place des moyens de signalisation pour améliorer l'orientation des citoyens	<p>Lourdeur administrative au niveau de certaines procédures</p> <p>Faible utilisation des TIC dans les différentes prestations municipales</p>	<p>Le citoyen est informé sur les engagements de la municipalité et dispose des moyens de recours en cas de non-respect des engagements</p> <p>Instauration d'une culture de redevabilité et développement progressif d'un « contrat de confiance » citoyen / municipalité</p>	<p>-Création d'une plateforme interactive avec le citoyen</p> <p>Amélioration de l'accueil</p>	<p>- Potentiel de dissémination de l'initiative et de l'approche adoptée</p> <p>L'élaboration d'un référentiel de service permet tout d'abord de mobiliser les moyens de la municipalité pour une amélioration continue de ses prestations. Elle permet également d'informer d'une manière transparente le citoyen sur les engagements possibles de la municipalité. Ceci améliore la confiance</p>

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APr : Les actions considérées comme prioritaires par les acteurs locaux mais nécessitant la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds.

AXE PRIORITAIRE 1 - SYSTÈME DE GOUVERNANCE

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*	
7 ^{APr}	Amélioration du service accueil municipal des 4 arrondissements de Houmt Essouk	<ul style="list-style-type: none"> - OSC locales - PNUD - CEFAD - Municipalité Houmt Essouk 	2020/2021	200 000	
Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagés	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Les arrondissements constituent la principale interface avec les citoyens pour une bonne partie des prestations municipales, mais la fonction accueil souffre de plusieurs insuffisances créant des tensions voire des conflits entre le citoyen et le personnel en contact	Améliorer la fonction accueil d'un arrondissement pilote selon une approche intégrant les dimensions infrastructures, matérielle et organisationnelle	Contraintes de l'infrastructure actuelle Prédominance des procédures administratives	Améliorer la qualité et le délai des prestations directes pour le citoyen Améliore les conditions de travail pour le personnel en contact	Plan d'action pour l'amélioration de la fonction accueil adoptée par la municipalité	L'amélioration des prestations municipales directes au citoyen renforce la confiance de ce dernier et consacre une culture de redevabilité chez le personnel en contact

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APr : Les actions considérées comme prioritaires par les acteurs locaux mais nécessitant la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds.

AXE PRIORITAIRE 1 - SYSTÈME DE GOUVERNANCE

RANG 8 ^{APr}	🎯 Objectifs et actions	👥 Parties prenantes éventuelles	🕒 Echéanciers (indicatifs)	💰 Budget estimé TND*
		Parfaire la mise en place du système d'information géographique « SIG » de la municipalité de Houmt Essouk dans le cadre du SIG global pour les communes	<ul style="list-style-type: none"> - MAL/MEV, - MEHAT, différents concessionnaires - STEG, - SONEDE, - ONAS, - OSC locale, - Municipalité de - Midoun 	2020/2021





Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Le suivi des prestations de la municipalité nécessite un système d'information actualisé couvrant les différents domaines d'intervention. La municipalité a initié la mise en place d'un système d'information géographique mais se heurte à des difficultés au niveau de la conception et des moyens financiers	Parfaire la mise en place du système d'information géographique « SIG »	Difficultés de coordination entre les différents intervenants publics dans le paramètre communal (ONAS, STEG, ...)	Disposer d'une information actualisée et géo localisée Favoriser la réactivité des services de la municipalité	Le système d'information en relation avec le plan d'aménagement urbain peut être aisément mis en place	Le système d'information géographique permet d'améliorer la planification des prestations municipales et l'aide à la décision à partir d'informations actualisées. Il permet également une interactivité avec les suggestions et les réclamations des citoyens concernant les différentes prestations municipales

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APr : Les actions considérées comme prioritaires par les acteurs locaux mais nécessitant la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds.

AXE PRIORITAIRE 1 - SYSTÈME DE GOUVERNANCE

	 Objectifs et actions	 Parties prenantes éventuelles	 Echéanciers (indicatifs)	 Budget estimé TND*	
RANG 9 <small>APr</small>	Parfaire la mise en place du système d'information géographique « SIG » de la municipalité de Midou dans le cadre du SIG global pour les communes	- MAL/MEV, - MEHAT, différents concessionnaires, - STEG, - SONEDE, - ONAS, - OSC locale, - Municipalité d'Ajim	2020/2021	100 000	
Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Le suivi des prestations de la municipalité nécessite un système d'information actualisé couvrant les différents domaines d'intervention	Parfaire la mise en place du système d'information géographique « SIG »	Difficultés de coordination entre les différents intervenants publics dans le périmètre communal (ONAS, STEG, ...)	Disposer d'une information actualisée et géo localisée Favoriser la réactivité des services de la municipalité	Le système d'information en relation avec le plan d'aménagement urbain est déjà mis en place	Le système d'information géographique permet d'améliorer la planification des prestations municipales et l'aide à la décision à partir d'informations actualisées. Il permet également une interactivité avec les suggestions et les réclamations des citoyens concernant les différentes prestations municipales

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APr : Les actions considérées comme prioritaires par les acteurs locaux mais nécessitant la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds.

AXE PRIORITAIRE 1 - SYSTÈME DE GOUVERNANCE

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
10 ^{APr}	Espace citoyen à la commune de Midoun	<ul style="list-style-type: none"> - Municipalité d'Ajim - Bailleurs de fonds - OSC 	<ul style="list-style-type: none"> Début 2020 Fin 2020 	45 000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Accueil non adapté aux besoins des citoyens	Concertation avec la société civile pour améliorer l'accueil	Contraintes au niveau des espaces dédiés à l'accueil	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la qualité des services. - Développement de la communication digitale 	- Expérience réussie des espaces citoyens dans plusieurs municipalités	<ul style="list-style-type: none"> - Transparence - Intégrité - Facilité l'accès à l'information

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APr : Les actions considérées comme prioritaires par les acteurs locaux mais nécessitant la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds.

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE





RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*	
1 AEn	Programme conjoint de gestion et de valorisation des déchets ménagers.	<ul style="list-style-type: none"> - ANGED avec partenaires locaux à Djerba - Municipalités - Société civile 	Lancement de l'étude de faisabilité début 2020	286 000	
Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de nombreuses études mais sans réalisation concrète ; - Flou sur la répartition des missions/compétences entre les différents acteurs publics. ; - Risques liés à la sensibilité de la problématique ; - Problème de tri à la source des agglomérations d'habitation (sensibilisation). 	Site identifié par les autorités centrales et locales et discussion en cours au niveau central pour la concrétisation dans le cadre du nouveau programme géré par l'ANGED sur la gestion intégrée des déchets à Djerba (PGIDD).	<ul style="list-style-type: none"> - Faible visibilité des acteurs locaux sur les actions prises à l'échelon national pour l'île de Djerba ; - Problème de communication entraînant une confusion sur les compétences et missions des acteurs locaux et nationaux ; - Implication très faible des citoyens dans le tri des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un projet green start-up au niveau REES ; - Proposition de projet discutée entre le PNUD et l'ANGED sur un plan de transition de la gestion des déchets ménagers à Djerba, notamment en se focalisant sur la collecte, le tri sélectif et la communication ; - Concertation déjà initiée entre le PNUD et l'ANGED ; - Cahier des charges pour le projet pilote de valorisation des déchets à Djerba déjà lancé ; - Un grand nombre d'hôtels a déjà adhéré au principe du tri des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> - Engager l'étude sur le plan de transition y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) Une stratégie de communication adaptée au contexte local dont les axes sont déjà identifiés ; (ii) Appui à la mise en œuvre d'un système de collecte sélective au niveau de la zone touristique et/ou un ou deux quartiers à identifier - Créer une agence municipale pour la gestion des déchets ; - Fournir un appui technique et financier pour les initiatives des OSC travaillant sur la sensibilisation des citoyens et la mise en place de mécanismes innovants en matière de gestion des déchets ; - Appuyer les projets de l'ESS œuvrant dans ce domaine 	<ul style="list-style-type: none"> - L'harmonisation des actions des trois communes de Djerba en matière de gestion des déchets ; - La mutualisation des moyens techniques, financiers et humains ; - La mise en œuvre des pratiques et des techniques innovantes en matière de gestion et de valorisation des déchets ménagers ; - La facilitation de la transition vers un programme de gestion intégrée des déchets à Djerba.

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

AEn : Les actions engagées ou planifiées par le PNUD et/ou partenaires

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

RANG 2 ^{AEn}	 Objectifs et actions	 Parties prenantes éventuelles	 Echéanciers (indicatifs)	 Budget estimé TND*
	Préparation d'un schéma directeur de développement et d'aménagement des zones sensibles (SDAZS) de l'île et d'un plan d'aménagement côtier (PAC) (en lien avec l'élaboration d'une vision et d'un plan stratégique par l'agence d'urbanisme et de développement).	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Régionale de l'habitat et de l'Équipement de Médenine ; - APAL avec l'appui du PNUD ; - Direction générale de l'aménagement du territoire (DGAT) avec l'appui du PNUD ; - Municipalités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement de l'étude au cours du 1er trimestre 2018 ; - Finalisation de l'étude premier trimestre 2019 ; - Elaboration du plan directeur et intégration de celui-ci dans le cadre de l'agence d'urbanisme et de développement au deuxième trimestre 2019 ; - Mobilisation des ressources au cours du troisième trimestre 2019. 	515 000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
<p>le développement spatial de Djerba, et de gérer sa densification ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Besoin d'amélioration du vie des habitants, en portant une attention accrue aux problèmes d'environnement, de pollution, de protection et de sécurité (risques majeurs) ; - Impacts des risques climatiques liés à l'élévation du niveau de la mer et aux phénomènes de perte de plage par érosion et par submersion ; - Nécessité de mettre en œuvre un cadre institutionnel pour assurer le suivi des choix stratégiques et des projets retenus dans le cadre du SDA. 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet « Résilience Côtière» PNUD/APAL ; - L'étude du SDAZS est en phase finale le scénario de développement est développé et l'approbation du polan programme est programmé pour fin décembre 2020. <p>Le PAC est finalisé et le plan d'action est validé</p> <p>Par le comité de Pilotage Régional ce PAC intègre les axes développés au niveau de la stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières</p>	<p>Absence de diagnostic et d'une vision intégrée permettant d'identifier les besoins de l'île en matière d'équipements structurants nécessaires à son développement intégré.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - MEHAT, notamment la DGAT, en collaboration avec l'APAL et l'appui du PNUD pour l'élaboration du schéma; - Un cadre de concertation participatif et inclusif a été mis en place avec l'implication de la Direction Générale de l'Aménagement du territoire et les acteurs locaux de Djerba (mai 2017). 	<ul style="list-style-type: none"> - Une étude lancée dans le cadre du projet « résilience côtière » doit aboutir à (i) un diagnostic des besoins d'infrastructures de l'île, (ii) des lignes directrices pour l'organisation physique du territoire et (iii) une articulation efficace de ce schéma avec les programmes locaux de l'Etat et des collectivités territoriales ; - Une étude sur l'évaluation des risques liés au changements climatiques à Djerba et élaboration d'un plan d'intervention d'urgence ; - Adhésion à l'expérience pilote des plans verts ; - Elaboration d'une étude sur le paysage de Djerba. - Stratégie nationale de protection des plages contre l'érosion élaborée (APAL) - Etude sur la gestion durable des systèmes insulaires élaborée par l'observatoire tunisien de l'environnement et du développement durable (OTEDD) (2015 - 2016) 	<p>Le diagnostic des besoins de l'île en termes d'infrastructures permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'apporter des réponses adaptées en matière d'organisation territoriale; - une meilleure articulation des différentes politiques publiques mises en œuvre par l'Etat, les collectivités locales et les partenaires techniques et financiers.

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

AEn : Les actions engagées ou planifiées par le PNUD et/ou partenaires

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
3 ^{AEn}	Aménagement d'un parc urbain à Sedouikch.	- Municipalité de Midoun - UN Habitat	1. Lancement des études en janvier 2018 ; 2. Démarrage des travaux d'aménagement en juillet 2020	900 000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
- Etat absent de cet espace, le laissant ouvert aux pratiques délinquantes ; - Site historique non protégé et non valorisé.	- Projet choisi par les citoyens dans le cadre du PAI participatif de 2017 ; - Fiche de projet élaborée et programme fonctionnel défini par la municipalité de Midoun	Faible compétence de la municipalité en matière d'implication des citoyens dans la réflexion sur les scénarios d'aménagement	Projet mené pr UN Habitat sur l'aménagement d'un espace public à Midoun	- Lancer les études ; - Mettre en place un plan pour valoriser les vestiges existants sur le site	L'espace va permettre de doter la ville de Midoun d'un espace de détente pour ses habitants.

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
4 ^{APr}	Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation et de développement des ressources en eau potable	- ONAS - Municipalités - SONEDE	- 2020 en cours d'approbation du dossier d'exécution	915 000**

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
- Etat absent de cet espace, le laissant ouvert aux pratiques délinquantes ; - Site historique non protégé et non valorisé.	- La SONEDE a initié un projet visant à la construction d'une station de dessalement de l'eau de mer. Cette station est actuellement en cours de réalisation et sera achevée d'ici avril 2018 ; - D'importants projets stratégiques (renforcement des réseaux d'approvisionnement et de distribution) seront réalisés pour assurer l'équilibre hydraulique dans le cadre du plan de développement 2016 2020.	- Faible disponibilité d'eau douce sur l'île ; - Salinité élevée des ressources hydrauliques ; - Interruption fréquentes de livraison, notamment en période estivale.	La SONEDE est consciente de l'urgence de renforcer le réseau de canalisation et de prévenir les situations de stress hydrique.	- Extension et réhabilitation de la STEP d'Aghir ; - Amélioration des infrastructures de distribution de l'eau potable ; - Accélération de la mise en œuvre de la station de dessalement de l'eau de mer.	L'amélioration des infrastructures et du service de distribution en eau potable répond à une demande citoyenne.

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

AEn : Les actions engagées ou planifiées par le PNUD et/ou partenaires

APr : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
5 ^{APV}	Valorisation des eaux usées et élargissement des périmètres irrigués	<ul style="list-style-type: none"> - ONAS - Commissariat de l'agriculture et de la pêche - Agriculteurs locaux - Trois municipalités de Djerba - APAL/PNUD. 	-	800 000***

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
95% des eaux traitées sont jetées dans la mer.	Le projet « Résilience côtière » APAL/PNUD a lancé l'étude des potentialités d'irrigation des cultures, l'arrosage des espaces verts et la recharge des nappes par les eaux non conventionnelles	Résistance de la part des agriculteurs à l'utilisation des eaux usées traitées en dépit de la qualité de ces dernières	Existence d'importantes ressources en eau non conventionnelles (STEP d'Aghir) et d'un périmètre irrigué non exploité.	Lancer une étude de réutilisation des eaux épurées pour envisager de nouvelles perspectives de ressources en eau.	L'espace va permettre de doter la ville de Midoun d'un espace de détente pour ses habitants.

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
6 ^{APV}	Plan de valorisation du potentiel de l'agriculture et de la pêche au niveau de l'île	<ul style="list-style-type: none"> -CRDA ; - APAL et PNUD dans le cadre du projet résilience côtière; - Municipalités ; - FAO. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à niveau des circuits de distribution des poissons et des produits de la mer ; L'étude sur la résilience côtière aboutit à un plan de valorisation de la pêche et de l'agriculture comme secteurs résilients. 	80 000





Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
<ul style="list-style-type: none"> - Surexploitation des ressources halieutiques ; - Les ressources hydrauliques disponibles pour l'agriculture sont faibles ; 	Projet « résilience côtière » APAL/PNUD	<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de pêche et d'agriculture adaptées aux conditions climatiques de l'île ne sont pas valorisées ; - Les pratiques innovantes pour l'adaptation de ces secteurs ne sont pas vulgarisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Action prévue dans le plan de développement quinquennal ; - Extension du port de Houmt Souk prévue dans le PDI 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à niveau des circuits de distribution des poissons et des produits de la mer ; L'étude sur la résilience côtière aboutit à un plan de valorisation de la pêche et de l'agriculture comme secteurs résilients. 	Les techniques de la pêche et de l'agriculture adaptées au contexte climatique de l'île peuvent répondre à la surexploitation des ressources halieutiques et hydrauliques car elles sont adaptées au contexte climatique de l'île.

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APV : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

RANG 7 ^{APV}	 Objectifs et actions	 Parties prenantes éventuelles	 Echéanciers (indicatifs)	 Budget estimé TND*	
	Aménagement de zones vertes équipées et réhabilitation de l'oasis d'Ajim	- MEHAT - Municipalités d'Ajim	Appui prévu durant le troisième trimestre 2018 en fonction de l'avancement des travaux de « La Maison de Lagune » pilotés par l'APAL	115 000	
Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
L'île manque, au niveau des zones urbanisées, d'espaces verts récréatifs et de loisirs pour les habitants.	<ul style="list-style-type: none"> - Une initiative d'appui à la création d'un espace de sensibilisation est déjà engagée avec l'APAL au niveau de la zone de la Kantra - Réhabilitation de l'oasis d'Ajim dans le cadre du projet « Résilience côtière » APAL/PNUD 	-	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet « résilience côtière » appuiera l'APAL dans l'aménagement d'un espace de sensibilisation sur le littoral et les zones humides de l'île de Djerba ; - La maison de la lagune renferme un espace vert en bordure de mer au niveau de l'entrée de la chaussée romaine en allant vers Zarzis 	-	La favorisation de la création d'espaces verts éducatifs et de sensibilisation environnementale, sur les changements climatiques et de loisirs.

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APV : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

	 Objectifs et actions	 Parties prenantes éventuelles	 Echéanciers (indicatifs)	 Budget estimé TND*
RANG 8 APv	Réaménagement de l'avenue de l'environnement de Djerba Houmt Souk	<ul style="list-style-type: none"> - Municipalité de Houmt Souk - MALE - PNUD - Association des architectes de Djerba - Association de sauvegarde l'île de Djerba - Municipalité Houmt Essouk 	<p>Etudes : octobre 2020 Mars 2021</p> <p>Travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1ère Tranche : Oct 2021 - Juin 2022 - Tranches ultérieures 	<p>200.000</p> <p>3 300.000</p> <p>4 000.000</p>





Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Essoufflement du concept « avenue de l'environnement » Dégradation de la voie Inadéquation avec les besoins des citoyens et de leurs attentes	Un processus de concertation entre les acteurs locaux a été conduit (04 ateliers, plus de 80 participants) Un document cadre du projet produit sur la base des résultats des échanges avec les acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> - La vocation de l'avenue de l'environnement et des espaces non encore clairement définis - Multiplicité des intervenants 	Programme « Beauty Towns » mis en place par le ministère Des affaires Locales et de l'environnement	Des études, nécessaires à l'établissement d'un nouveau concept pour l'avenue de l'Environnement et à l'élaboration d'un schéma de réaménagement pour l'avenue, ont été réalisées	<p>La concrétisation de la vision, ministérielle de refonte du concept de l'avenue de l'environnement, centrée sur un espace public citoyen et vecteur d'éducation environnementale</p> <p>La promotion et le renforcement des capacités des collectivités locales à concevoir et gérer d'une manière concertée l'aménagement d'espaces publics La dissémination, à travers ce projet pilote, d'un modèle concret, visible et duplicable d'aménagement convivial et respectueux de l'environnement, permettant par ailleurs de promouvoir et de renforcer le travail d'aménagement d'espaces publics des collectivités locales</p>

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APv : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

	 Objectifs et actions	 Parties prenantes éventuelles	 Echéanciers (indicatifs)	 Budget estimé TND*	
RANG 9 <i>APr</i>	Création d'ouverture sur les chaussées romaines	<ul style="list-style-type: none"> - MEHAT - Ministère de l'agriculture - APAL - Institut national des sciences et Technologies de la Mer - Municipalités - ANPE 	2020	-	
Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Vie aquatique menacée par la pollution chimique provenant des rejets industriels du complexe chimique de Gannouch	Programmation d'une ouverture au niveau du port de Boughrara pour 2018	Une étude d'impact de l'ANPE ne confirme pas l'effet direct de l'ouverture sur la résolution du problème de pollution au niveau de ce plan d'eau	La mise en place du centre de sensibilisation autour des questions environnementales à Boughrara avec l'appui du PNUD et un budget total de 608 000 TND est prévu.	- Actualiser les études sur ce sujet.	Les deux ouvertures existantes sur la chaussée romaine ne suffisent plus pour l'aération de la lagune de Boughrara, et par conséquent pour la préservation de la vie aquatique aussi bien animale que végétale.

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APr : es actions considérées comme prioritaires par les acteurs locaux mais nécessitant la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

RANG 10 ^{AEn}	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*	
		Elaboration d'une stratégie et plan d'action de transition énergétique à Djerba, en harmonie avec les initiatives déjà existantes	- PNUD et ANME avec partenaires locaux et municipaux à Djerba dans le cadre du projet de stratégie de développement à bas carbone et transition énergétique dans les territoires	- Signature du document de projet prévu durant le 4ème trimestre 2017 ; - Préparation et concertation sur les termes de référence et leur lancement pour la stratégie durant le dernier trimestre 2017.	458 000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagés	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Vie aquatique menacée par la pollution chimique provenant des rejets industriels du complexe chimique de Gannouch	- La question de la transition énergétique de l'île n'est pas prise en considération dans la planification locale de développement ; - Faible connaissance des citoyens quant aux gains potentiels en investissant dans les énergies renouvelables plutôt que dans les énergies fossiles (aujourd'hui fortement subventionnées).	- L'absence de diagnostic sur le potentiel d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables de l'île rend difficile la création d'un plan d'action pour une transition énergétique ; - Rareté des moyens techniques et financiers	- Le projet de l'ANPE de transformation du marché de l'éclairage public en Tunisie, axé sur Djerba, démarrant en juin 2018 ; - Des initiatives relativement similaires ont été mises en place dans d'autres villes tunisiennes telles que Sfax ou le Kef ; - Les capacités et compétences existent pour avancer sur cette initiative novatrice à Djerba ; - Politique volontariste de diversification du mix-énergétique ; - Plan de transformation de l'éclairage de Djerba (Démarrage en juin 2018).	- Conduire une étude qui doit aboutir à (i) une connaissance fine du potentiel d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables de l'île et (ii) une stratégie et un plan d'action pour une transition énergétique à Djerba ; - Plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour une meilleure intégration de la question de la transition énergétique dans les plans de développement locaux ; - Appuyer les entreprises qui souhaitent se lancer dans le domaine des énergies renouvelables..	- Une meilleure gestion des ressources naturelles de l'île ; - Le potentiel de dissémination au niveau national de la stratégie et du plan d'action sur la transition énergétique grâce à l'obtention du label « île zéro carbone » ; - La réduction des coûts (directs et indirects écologiques, économiques et sociaux induits par la production, le transport et la consommation d'énergie est nécessaire pour le développement durable de l'île.

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

AEn : Les actions engagées ou planifiées par le PNUD et/ou partenaires

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
11 ^{APv}	Déplacement du marché municipal en dehors du centre-ville	<ul style="list-style-type: none"> - Commerçants - CPSCCL - Ministère du commerce - Municipalité Houmt Essouk 	Etudes : Octobre 2020 Travaux : Mars 2021 Décembre 2021	30.000 3.000.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
L'emplacement du marché municipal est inadéquat pour la circulation et l'accès des citoyens	<ul style="list-style-type: none"> - Terrains identifiés - Termes de référence de l'étude de faisabilité élaborés 	Résistance éventuelle des commerçants	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la circulation à l'intérieur de la ville - Meilleur aménagement du marché générant une croissance d'activité et un meilleur rendement pour la municipalité 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification du terrain - Communication auprès des commerçants pour l'adhésion au projet de déplacement 	Le déplacement du marché en dehors de la ville favorise une meilleure organisation de l'offre, un accès plus aisé pour les citoyens et un soulagement de la circulation au centre-ville. Décongestionner le centre-ville du flux généré par le marché hebdomadaire.

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
12 ^{APv}	Aménagement de l'ex place du marché hebdomadaire en Place de la Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la culture - MALE - OSC - Municipalité Houmt Essouk 	Etudes : Aout 2020 1ère tranche Travaux Mars 2021-Décembre 2021 2ème tranche	30.000 970.000 2.000.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Insuffisance des espaces culturels pour les jeunes	Aménagement de la place pour recevoir des manifestations culturelles en relation avec la Jeunesse	Retard éventuel dans le déplacement du marché hebdomadaire	Réconcilier la Jeunesse avec la commune et instaurer une relation de coopération mutuelle.	Avancement satisfaisant dans les démarches du transfert du marché	Réaliser un aménagement et offrir des espaces libres en harmonie avec les grands équipements publics existants : maison des jeunes, salle omnisport et terrains de jeux

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APv : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
13 ^{APv}	Projet d'un parc dédié à la femme et à l'enfance	- MALE - OSC - Citoyens - Municipalité Houmt Essouk	Mars2021 Décembre 2021 1ère tranche	2.500.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Manque d'espaces publics pour les femmes et les enfants	Aménagement et équipement d'un parc en front de mer, intégré dans le projet de l'esplanade, comprenant des espaces verts, des espaces de jeux pour enfants, des espaces de rencontre pour parents	Lourdeur des procédures administratives liées à la multiplicité des intervenants	Confirmation de l'intérêt accordé au genre par la commune, Epanouissement de la femme dans les espaces publics	Adhésion des organisations de la société civile	Développer la mixité des espaces publics dans le respect du genre. Épanouissement de la famille et développement de la créativité dans la gestion et la participation du genre des espaces publics

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
14 ^{APr}	Réhabilitation et mise en valeur des centres anciens des villes de Houmt Souk et d'Erriadh	- Ministère de la culture - OSC - Citoyens - Municipalité - Houmt Essouk	Etudes en cours Travaux : Houmt Souk Tranche 1 : Février 2021 Tranche 2 : Février 2022 Tranche 3 : Février 2023	Etude 300.000 Travaux 8.000.000 Centre ancien Hs 3.000.000 3.000.000 2.000.000 2.000.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Insuffisance d'entretien d'une partie du patrimoine	Traitement des espaces publics et des façades urbaines dans le respect de leur valeur patrimoniale	Importance des moyens financiers requis	Réconciliation du citoyen avec son patrimoine Dynamiser le commerce et améliorer les conditions sociales	Etudes préliminaires effectuées	Mise en valeur socio-économique et culturelle des centres anciens

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APv : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

APr : Les actions considérées comme prioritaires par les acteurs locaux mais nécessitant la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
15 ^{APr}	Projets dédiés à l'enfance dans les quartiers : (club et jardin d'enfants, bibliothèques)	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la femme, de l'enfance et des seniors - OSC - Municipalité Houmt Essouk 	<ul style="list-style-type: none"> Février 2021 Juin 2022 Septembre 2022 	2.300.000 x4 Club d'enfants, jardins d'enfants Bibliothèques

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Manque d'espaces publics pour les Enfants pour les 4 Arrondissements	Réalisation et équipement de : 4 clubs d'enfants 4 Jardins d'enfants 4 bibliothèques	<ul style="list-style-type: none"> - Contraintes foncières - Contraintes d'aménagement 	Egalité des chances pour tous les enfants	Quartiers d'implantation localisés	Rapprocher les équipements pour l'enfance des quartiers qui en sont démunis

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
16 ^{APv}	Réaménagement des espaces verts « Jardin de l'Indépendance » et « Jardin Mongi Bali »	<ul style="list-style-type: none"> - MALE - OSC - Citoyens - Municipalité Houmt Essouk 	Etudes : Novembre 2019 Travaux Sept 2020 Fev 2021 Tranche 1	Etude 40.000 Mongi Bali 700.000 Etude 20.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Insuffisances des espaces verts et mauvais état des jardins existants	Création de sous espaces adaptés à des activités associatives événementielles thématiques	Risques de pérennisation de la maintenance	Participation de la société civile et du citoyen dans l'animation de la ville	Espaces prévus par le plan d'aménagement	Réintégrer ces espaces urbains dans la vie de la cité Offrir des espaces événementiels aux activités culturelles et socioéconomiques

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APv : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

APr : Les actions considérées comme prioritaires par les acteurs locaux mais nécessitant la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
17 ^{APv}	Aménagement de pistes cyclables zone Houmt Souk conformément au plan vélo existant	- Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire (MEHAT) - Municipalité Houmt Essouk - OSC	Juin 2021 Juin 2022	1.000.000 pour 20 km de pistes cyclables

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagés	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Manque de pistes cyclables conformément au plan vélo déjà mis en place	Mise aux normes des pistes cyclables existantes et extension des itinéraires	Contraintes liées au plan de trafic actuel	Sécuriser les itinéraires et encourager la pratique du vélo	Plan vélo disponible	Développer la pratique du vélo Décongestionner le centre-ville des voitures et améliorer la qualité de l'air

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
18 ^{APv}	Révision du plan de circulation et de jalonnement	- MEHAT - Ministère de l'intérieur - Municipalité Houmt Essouk - OSC	Janvier 2021 Decembre 2021	Etude 20.000 Travaux 1.000.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagés	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Ancienneté du plan de circulation et de jalonnement	Etude de révision du plan de circulation de Houmt Souk daté de 1994 à actualiser	Détérioration du réseau routier	Réduction des conflits de circulation et de stress, Amélioration de l'attractivité du centre-ville	Etudes préliminaires déjà entamées	Réglementer le stationnement et revoir les sens de circulation de manière à assurer sa fluidité

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APv : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
19 ^{APv}	Protection de la ville de Houmt Souk contre les inondations	<ul style="list-style-type: none"> - MALE - DHU - MEHAT - Municipalité Houmt Essouk 	Etudes : Février 2021 1ère tranche Travaux Mai 2021 - Juillet 2022 Tranches ultérieures	30.000 6.000.000 17.000.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
<ul style="list-style-type: none"> - Risques d'inondation - Gestion non coordonnée des eaux pluviales 	Drainage du bassin versant du centre-ville vers un nouveau collecteur le long de l'avenue Bourguiba protégeant le centre ancien	Absence d'un cadre institutionnel clair pour la gestion des eaux pluviales	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction d'une demande pressante depuis des décennies - Protéger la ville des inondations 	Etude nationale sur le cadre institutionnel de la gestion des eaux pluviales	Résoudre d'une manière radicale le problème des inondations annuelles du centre ancien

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
20 ^{APr}	Mise à niveau des marchés Municipaux	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du commerce - CPCL - Municipalité Houmt Essouk - OSC 	Etudes : 2020 Travaux Mai 2021 - Mai 2022	29.000 4.000.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Inadaptation des marchés municipaux au niveau de l'aménagement et des équipements	Réaménagement et équipement des marchés de gros et de détails	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'adhésion des commerçants - Perturbation de l'activité en période de réaménagement 	Commodité et aisance pour le citoyen	Programme national pour la mise à niveau des marchés municipaux	Amélioration des conditions d'approvisionnement Et optimisation de l'utilisation de l'espace

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APv : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

APr : Les actions considérées comme prioritaires par les acteurs locaux mais nécessitant la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
21 ^{APr}	Réhabilitation des quartiers défavorisés	- ARRU - Municipalité Houmt Essouk - OSC	Etudes : Novembre 2020 Travaux Mars 2021 - Juillet 2022	500.000 (12 quartiers) 40.000.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Quartiers défavorisés en mauvais état	Amélioration de l'état des routes, éclairage, exploitation des espaces libres	Aménagement rudimentaire des quartiers populaires	Equité et satisfaction d'une demande pressante	Programme national de réhabilitation des quartiers populaires	Améliorer le cadre de vie des citoyens

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
22 ^{APr}	Aménagement et Embellissement de l'esplanade de la Marina vers Sidi Salem	- ARRU - Municipalité Houmt Essouk - OSC	Etudes : Novembre 2020 Travaux Mars 2021 - Juillet 2022	500.000 (12 quartiers) 40.000.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Quartiers défavorisés en mauvais état	Amélioration de l'état des routes, éclairage, exploitation des espaces libres	Aménagement rudimentaire des quartiers populaires	Equité et satisfaction d'une demande pressante	Programme national de réhabilitation des quartiers populaires	Améliorer le cadre de vie des citoyens

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APv : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

APr : Les actions considérées comme prioritaires par les acteurs locaux mais nécessitant la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
23 <small>APr</small>	Réaménagement Parcours de santé de Houmt Souk et parc urbain	- MJS - Municipalité Houmt Essouk - OSC	Etudes : Novembre 2019 Travaux MARS 2021 - Septembre 2021	Etude 20.000 280.000 Tranche ult 700.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Insuffisance d'espaces pour la pratique du sport en milieu urbain	Réaménagement extension et équipement du parcours de santé existant	Contraintes d'aménagement	Epanouissement de la population	Soutien du ministère des Affaires de la Jeunesse et des Sports (MJS)	Développer la pratique du sport en milieu urbain assurant santé et bien être en proposant des mobiliers urbains dédiés à l'activité physique pour tous, favorisant de fait l'appropriation des espaces publics L'agrandissement du parc peut répondre à ces objectifs.

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
24 <small>APv</small>	Projets économie d'énergie (bâtiments administratifs et éclairage public)	- ANME - MALE - Municipalité Houmt Essouk - OSC	Etudes : Novembre 2020 Travaux : Mars 2021 - Juillet 2022	100.000 5.000.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Consommation d'énergie élevée	Diagnostic de la consommation énergétique élaboré	Maîtrise encore insuffisante des mécanismes de soutien aux énergies renouvelables et efficacité énergétique (ER & EE)	Généralisation de l'éclairage public et réduction de la consommation	- Programmes nationaux pour le développement des ER&EE - Fonds de transition énergétique (FTE)	- Economie et optimisation des installations - Généralisation de l'éclairage public

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APv : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

APr : Les actions considérées comme prioritaires par les acteurs locaux mais nécessitant la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
25 ^{APV}	Gestion des déchets : Généralisation du tri sélectif et amélioration du système de collecte des déchets	- MALE - Municipalité Houmt Essouk - OSC - Citoyens	Oct 2020 Action continue PROJET PILOTE Tranches ultérieures	1.500.000 15.000.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Faiblesse du système de collecte de déchets	- Mise en place d'un dispositif de collecte avec tri sélectif des fractions valorisables - Communication auprès des citoyens	Insuffisance d'adhésion des citoyens	Satisfaction du niveau de propreté et de la qualité du cadre de vie	Programmes nationaux pour le développement du tri sélectif	Réduire les déchets introduire l'économie circulaire Alléger les charges

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
26 ^{APV}	Création d'une salle de spectacles et de cinéma	-Ministère de la culture - Municipalité Houmt Essouk - OSC	Etudes : 2021 Travaux : Mars 2021 - Juillet 2021	50.000 3.000.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Manque d'espaces culturels	Salle de spectacles polyvalente	-	Promouvoir la culture pour un épanouissement de la population,	Soutien du ministère de la culture pour le développement local des espaces de culture	Développer la culture Améliorer l'infrastructure dans le domaine de la culture

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APv : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

APr : Les actions considérées comme prioritaires par les acteurs locaux mais nécessitant la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
27 ^{APv}	Aménager en jardins de partage les espaces verts des quartiers populaires de Midoun selon une approche participative (15 espaces verts)	- MALE - Entreprises de la région - OSC locales - Municipalité de Midoun	2021/ 2022	20 000 D/ espace vert soit 300 000 D

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Les espaces verts prévus par le plan d'aménagement dans plusieurs quartiers populaires ne sont pas entretenus et ne sont pas fonctionnels	- Aménager des espaces verts pilotes dans des quartiers populaires d'une manière participative favorisant leur prise en charge par les citoyens	Adhésion insuffisante des citoyens Risques de pérennisation de l'aménagement et de l'entretien	Les jardins de partage offrent aux citoyens un lieu de détente et assurent une fonction de socialisation et d'échange dans les quartiers populaires	Programmes nationaux de développement des espaces verts, mécénat vert pilotés par le MALE	L'aménagement participatif de jardins de partage améliore le taux d'espaces verts, valorise l'espace vert par des fonctionnalités définies par les citoyens.

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
28 ^{APv}	Aménager l'avenue de l'environnement de Midoun	- Municipalité de Midoun - MALE - Association des architectes de Djerba - Association de sauvegarde l'île de Djerba	Etude technico-fonctionnelle (2020) Conception architecturale (2021) Aménagement (2021/ 2022)	100 000 50 000 800 000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Essoufflement du concept «avenue de l'environnement» Dégradation de la voie Inadéquation avec les besoins des citoyens et de leurs attentes	-Engager un processus de concertation entre les acteurs locaux pour définir les fonctionnalités de l'avenue	La vocation de l'avenue de l'environnement n'est pas encore clairement définie	Programme « Beauty Towns» mis en place par le ministère Des affaires Locales et de l'environnement	Le MALE a engagé des études pour la définition d'un nouveau concept de l'avenue de l'environnement	- La concrétisation de la vision, ministérielle de refonte du concept de l'avenue de l'environnement, centrée sur un espace public citoyen et vecteur d'éducation environnementale La promotion et le renforcement des capacités des collectivités locales à concevoir et gérer d'une manière concertée l'aménagement d'espaces publics La dissémination, à travers ce projet pilote, d'un modèle concret, visible et duplicable d'aménagement convivial et respectueux de l'environnement, permettant par ailleurs de promouvoir et de renforcer le travail d'aménagement d'espaces publics des collectivités locales

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APv : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

APr : Les actions considérées comme prioritaires par les acteurs locaux mais nécessitant la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
29 ^{APv}	Mettre à niveau le complexe sportif de la ville en partenariat avec la maison des jeunes de Midoun (piscine, espace famille)	- MJS - Maison des jeunes Midoun - OSC locales - Municipalité de Midoun	2020-2021	En cours de finalisation

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Le complexe sportif de la ville ne présente pas toutes les fonctionnalités requises pour une plus grande attractivité des citoyens	Mettre à niveau l'espace actuel en y intégrant une offre plus diversifiée et plus adaptée aux familles : piscine, espace familial, etc.	Investissements importants Coordination entre les différents intervenants et notamment avec le MJS	Une offre diversifiée d'activités sportives, de détente générant une plus grande attractivité des familles, des jeunes	Partenariat entre la municipalité et le MJS	La diversification de l'offre des prestations du complexe sportif et la mise à niveau de son aménagement permettent une plus grande attractivité et favorisent la promotion d'activités sportives et de loisirs pour les jeunes et pour les familles

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
30 ^{APv}	Aménager l'ancien complexe sportif en espace culturel de loisir et sportif pour les lycéens	- Ministère de l'éducation - MJS - Clubs d'animation d'élèves - Municipalité de Midoun	2020-2021	En cours de finalisation

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
- Les lycéens ne disposent pas d'un espace culturel, de loisir et sportif pour leur épanouissement	Aménager l'ancien complexe sportif en espace culturel, de loisir et sportif pour les lycéens	Importance de l'investissement	Permettre aux lycéens d'exercer des activités para scolaires de culture, loisir et sport à proximité du lycée	Partenariat avec le ministère de l'éducation et MJS	L'aménagement d'un espace sportif, culturel et de loisir pour les lycéens favorise l'épanouissement des jeunes et la prévention contre les comportements à risque

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APv : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

APr : Les actions considérées comme prioritaires par les acteurs locaux mais nécessitant la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*	
31 ^{APv}	Aménagement du parc urbain à Sedwikch	- La municipalité de Midoun - UN habitat	Lancement des études en 2020 Démarrage des travaux d'aménagement en 2021	1 000 000	
Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Etat absent de cet espace, le laissant ouvert aux pratiques délinquantes Site historique non protégé et non valorisé	Projet choisi par les citoyens dans le cadre de PAI participatif de 2017 Fiche de projet élaborée et programme fonctionnel défini par la municipalité de Midoun	Faible compétence de la municipalité en matière d'implication des citoyens dans la réflexion sur les scénarios d'aménagement	Projet mené par UN habitat sur l'aménagement d'un espace public à Midoun	- Lancer les études - Mettre en place un plan pour valoriser les vestiges existants sur le site	L'espace va permettre de doter la ville de Midoun d'un espace de détente pour ses habitants

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*	
32 ^{APv}	Opter pour les Energies renouvelables pour les bâtiments municipaux et l'éclairage public sur les voies principales de la commune.	- ANME - Municipalité AJIM - OSC	Début 2020 Fin 2020	1.000.000	
Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Coût énergétique élevé	- Réalisation d'un bilan énergétique des bâtiments communaux - Implantation des panneaux photovoltaïques	Lourdeur des procédures administratives pour la mutation énergétique	Disponibilité des fonds dans le cadre des projets de proximité (PDI)	- Programmes nationaux des ER & EE - FTE	- Réduire la facture énergétique pour la communauté - Assurer une meilleure couverture de l'éclairage public

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APv : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
33 ^{APv}	Renforcement et réforme du processus de la collecte des déchets domestiques	- MALE - Municipalité AJIM - OSC	Début 2020 Fin 2021	1.700.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
- Faible taux de collecte des déchets - Détérioration de l'environnement	- Nouveau engins - Etude sur l'optimisation des parcours de collecte des déchets. - Unité de valorisation des déchets. - La mise en place d'un PCGD.	Adhésion et sensibilisation insuffisantes des citoyens	- Satisfaction des citoyens. - Un environnement plus propre et plus sain	- Soutien de la société civile - Programmes nationaux pour l'amélioration de la gestion et traitement des déchets	- La bonne gouvernance en matière d'environnement et de collecte des déchets.

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
34 ^{APv}	Aménagement d'une corniche de 500 ml	- APAL Municipalité d'AJIM - OSC	Début Etude : Mai 2020 Début travaux : Septembre 2020 Fin travaux : Mars 2021	500.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
- Insuffisance d'espaces de détente pour les citoyens	Aménagement durable de l'esplanade littorale et création des places pour des animations diverses. Protection du littoral	Lourdeur des procédures administratives	Exploitation règlementaire du littoral	APS exécuté	- Offrir un divertissement aux citoyens. - Favoriser la protection et la valorisation du littoral.

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APv : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*	
35 APr	Projet de sécurité scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'éducation - Municipalité d'AJIM - OSC 	2020/2021	1.000.000	
Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Risques encourus par les écoliers à l'entrée et à la sortie des écoles	Eclairage public devant les établissements scolaires sur les voies principales. Projet pilote : Aménagement d'une piste cyclable+ éclairage à l'école Mezrane	Coordination entre les différentes parties prenantes	Une meilleure sécurité pour les écoliers	Etudes préliminaires effectuées	<ul style="list-style-type: none"> - Protection des Ecoliers. - Sécurité

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*	
36 APr	Réhabilitation et mise en valeur des centres anciens des villes d'Ajim et de Guellala	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la culture - OSC - Citoyens - Municipalité Ajim 	Début de l'étude en Juillet 2020 en collaboration avec l'association des architectes	Estimation globale 1.200.000 pour chaque centre ancien Opération pilote 500.000 pour chaque centre ancien	
Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Insuffisance d'entretien d'une partie du patrimoine	Traitement des espaces publics et des façades urbaines dans le respect de leur valeur patrimoniale	Importance des moyens financiers requis	<ul style="list-style-type: none"> Réconcilier le citoyen avec son patrimoine Dynamiser le commerce et améliorer les conditions sociales 	Etudes préliminaires effectuées	Mise en valeur socio-économique et culturelle des centres anciens

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APr : Les actions considérées comme prioritaires par les acteurs locaux mais nécessitant la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
37 ^{APr}	Revalorisation des monuments historiques de la commune d'Ajim.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la culture - Ministère du tourisme - Ministère des affaires religieuses - OSC - Municipalité Ajim 	Début Janvier 2021	250.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Dégradation et insuffisance de valorisation des monuments historiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rénovation et aménagement extérieur des anciennes mosquées. - Intégration de ces monuments dans le parcours touristique. 	Faible coordination entre les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le patrimoine - Drainer plus de visiteurs 	Programmes nationaux de valorisation du patrimoine	- Protection et valorisation d'un patrimoine en péril.

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
38 ^{APv}	Réaménagement de la place des martyrs d'Ajim	<ul style="list-style-type: none"> - MALE - OSC - Municipalité Ajim 	Début Janvier 2022	250.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Manque d'espaces aménagés pour la détente	- Le jardin agrandi offre des services nouveaux et peut accueillir des prestataires de différents services	Contraintes au niveau du plan d'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager l'espace pour que les femmes soient « à l'aise ». - Après le déménagement du marché un espace pour les jeunes : jeux, rencontres, attentes du départ du bac..., pique-nique, sanitaires adaptés aux handicapés 	Soutien des organisations de la société civile	<ul style="list-style-type: none"> - Un espace de rencontre, calme, malgré un environnement routier contraignant - Valoriser l'axe principal de la ville.

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APr : Les actions considérées comme prioritaires par les acteurs locaux mais nécessitant la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds

APv : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

AXE PRIORITAIRE 2 - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
39 ^{APv}	Aménagement des zones vertes à thématiques coté lotissement AFH Surface : 5000 m ²	- MALE - OSC - Municipalité Ajim - Entreprises de la région	Début 2020 Fin 2020 En deux phases : - Etude - Travaux	250.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
- Insuffisance d'aménagement fonctionnel des espaces verts	Création des sous espaces : - Evènementiel - Enfants - Familiale - Environnemental	Risques pour la pérennisation de l'aménagement et de l'entretien	L'appropriation du projet par les citoyens durant son processus de création renforcera la relation de confiance commune/citoyen.	- Programme national d'aménagement des espaces verts piloté par le MALE - Mécénat	- Créer une échappatoire pour les citoyens. - Rénovation urbaine - Valorisation des quartiers mitoyens qui sont socialement fragiles

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
40 ^{APv}	Réhabiliter la maison des jeunes d'Ajim	- MJS - Municipalité d'Ajim - PNUD - OSC	2020/2021	300.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
- Faible attractivité des jeunes - Espaces et équipements inadaptes	- Intégration du projet dans la nouvelle vision sectorielle de la jeunesse axée sur le développement des maisons de jeunes de 2ème génération	Contrainte de l'aménagement actuel de la maison des jeunes	- Accroître l'attractivité de la maison des jeunes - Accroître le rôle de la maison des jeunes dans la socialisation des jeunes	- Vision sectorielle de la jeunesse axée sur les maisons des jeunes - Appui du PNUD aux actions pilotes	Repenser le design et les équipements de la maison des jeunes pour une meilleure attractivité

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APv : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

AXE PRIORITAIRE 3 - INVESTISSEMENT LOCAL

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
1 ^{APV}	Mise en place d'une agence pour organiser la gestion des bacs	- Mise en place d'une agence pour organiser la gestion des bacs	2020	250.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Fluidité de l'accès à l'île à améliorer	- Entretien des bacs ; - Rénovation des ouvrages d'accostage des bacs.	Gestion peu efficace du système de bacs	Projets du plan de développement 2016-2020.	Réaliser un audit de la gestion des bacs et proposer un cadre rationalisé de gestion des bacs	- Actuellement, trois bacs sur sept disponibles sont en activité ; - L'optimisation de l'usage des bacs contribuera à l'amélioration rapide de la qualité du service et à faciliter l'accès à l'île.

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
2 ^{APV}	Développement de la pêche traditionnelle pour la lagune de Boughrara	- Ministère du Commerce - Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Municipalité - APAL	2020	250.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Fluidité de l'accès à l'île à améliorer	- Entretien des bacs ; - Rénovation des ouvrages d'accostage des bacs.	Gestion peu efficace du système de bacs	Projets du plan de développement 2016-2020.	Réaliser un audit de la gestion des bacs et proposer un cadre rationalisé de gestion des bacs	- La pêche artisanale emploie les 2/3 des marins en Tunisie et représente 90% de la flotte. Opportunité de création d'emplois ; - Selon le WWF, l'avenir de la pêche en Tunisie passe par la pêche artisanale du fait de la taille réduite des embarcations et des techniques de pêche très ciblées, ce qui réduit les impacts négatifs sur le milieu marin et la biodiversité.

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APV : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

AXE PRIORITAIRE 3 - INVESTISSEMENT LOCAL

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*	
3 ^{APv}	Mise en place d'une zone industrielle et de services non polluants	- Ministère de l'industrie et des PME - Municipalités - AFI	Etude 2020 Réalisation 2021	100 000 Non encore finalisé	
Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Manque de diversification des activités économiques de l'île	Le plan de développement 2020 -2016 prévoit l'aménagement d'une zone industrielle de 49 ha à Sedwikech à Midoun	Le modèle de financement du projet n'est pas défini	Projet du plan de développement 2016-2020 Réserves foncières existantes	Engager des études d'opportunité et d'impact sur l'environnement et identifier les secteurs à développer	La création d'emploi pour les jeunes La diversification de l'économie de l'île

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*	
4 ^{APv}	Préparation des études pour la construction d'un pont Ajim Jort.	- MDICI - MEHAT - MALEB - Municipalité d'Ajim	2020	-	
Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Les voies d'entrées et de sorties de l'île sont saturées.	-	Projet d'envergure nationale et très couteux	Décloisonnement de l'île	Engager une étude d'opportunité avec propositions du mode de financement (partenariats publics-privés...).	Ouverture définitive de l'île sur le continent

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APv : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

AXE PRIORITAIRE 3 - INVESTISSEMENT LOCAL

RANG 5 ^{APV}	Objectifs et actions		Parties prenantes éventuelles		Echéanciers (indicatifs)		Budget estimé TND*	
		Adopter un plan de valorisation du patrimoine culturel local de Djerba		<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la culture - Communes - Ministère du tourisme - INP - ASSIDJE - UNESCO 		2020		

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Patrimoine vernaculaire (matériel et immatériel) très riche mais non valorisé, voire inconnu.	-	Beaucoup de monuments culturels sont délabrés et devraient être réhabilités pour pouvoir les valoriser	<ul style="list-style-type: none"> - S'aligner avec le Plan de protection et de mise en valeur (PPMV) de l'île de Djerba mené par le Ministère de la Culture qui est en cours d'élaboration et qui sera conclu avec la mise en place d'un plan de gestion du site à caractère fragile ; - Profiter de la dynamique de la société civile et de l'association de sauvegarde de l'île de Djerba ; - Patrimoine culturel très riche ; - Projet de l'inscription de l'île de Djerba sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. 	Création d'un circuit touristique durable et alternatif basé sur les produits locaux.	Faire apparaître la spécificité écologique et culturelle de l'île de Djerba

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APV : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

AXE PRIORITAIRE 3 - INVESTISSEMENT LOCAL

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
6 ^{APv}	Valoriser les produits locaux pour renforcer le tourisme culturel et écologique à Djerba	<ul style="list-style-type: none"> - Commissariat du tourisme - Commissariat de l'agriculture - Office de l'Artisanat - Municipalités - INP - UTICA - ASSIDJE 	2020	-

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Produits locaux nombreux mais non recensés et non valorisés	La stratégie du Ministère du Tourisme mise sur les produits du terroir comme un des piliers du secteur touristique.	Absence de données nécessaires pour démarrer l'action.	<ul style="list-style-type: none"> - Une cartographie du paysage tunisien a été élaborée par le ministère du tourisme sans être publiée; - Le ministère de l'Agriculture a engagé un projet de développement des produits locaux à l'échelle nationale. Cette expérience peut être capitalisée pour Djerba	<ul style="list-style-type: none"> - Processus de consultation des acteurs locaux pour déterminer les produits à valoriser ; - Etude de valorisation des produits locaux 	-

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
7 ^{APr}	Plan de valorisation du potentiel de l'agriculture et de la pêche au niveau de l'île	<ul style="list-style-type: none"> - CRDA - APAL et PNUD dans le cadre du projet résilience côtière - Municipalités - FAO 	Lancement de l'étude au 4 ^{ème} trimestre 2017 Finalisation de l'étude mi 2018 Mobilisation des ressources à partir de 2020	80 000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Surexploitation des ressources halieutiques Les ressources hydrauliques disponibles pour l'agriculture sont faibles	Projet « résilience côtière » APAL/PNUD	Les techniques de pêche et d'agriculture adaptées aux conditions climatiques de l'île ne sont pas valorisées Les pratiques innovantes pour l'adaptation de ces secteurs ne sont pas vulgarisées	Action prévue dans le plan de développement quinquennal Extension du port de Houmt Souk prévue dans le PDI	Mise à niveau des circuits de distribution des poissons et des produits de la mer L'étude sur la résilience côtière aboutit à un plan de valorisation de la pêche et de l'agriculture comme secteurs résilients	Les techniques de la pêche et de l'agriculture adaptées au contexte climatique de l'île peuvent répondre à la surexploitation des ressources halieutiques et hydrauliques car elles sont adaptées au contexte climatique de l'île

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APv : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

APr : Les actions considérées comme prioritaires par les acteurs locaux mais nécessitant la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds

AXE PRIORITAIRE 3 - INVESTISSEMENT LOCAL

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
8 ^{APr}	Aménagement d'un circuit touristique à Guellala	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du tourisme - Ministère des affaires religieuses - OSC - Municipalité Ajim 	Réalisation par étapes : <ul style="list-style-type: none"> - Etude - Aménagement par tranche 	1.500.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Faible valorisation du site	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement d'espace de parking pour les bus touristiques. - Intégrer et revivre le centre-ville, les mosquées, les monuments historiques de la ville et les ateliers de poterie au circuit touristique. 	Coordination insuffisante entre les différentes parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des revenus - Création d'une dynamique dans la ville 	Etudes préliminaires effectuées	Revivre une mémoire en péril. Protection du patrimoine matériel et immatériel

RANG	Objectifs et actions	Parties prenantes éventuelles	Echéanciers (indicatifs)	Budget estimé TND*
9 ^{APr}	Etude de rentabilité et de faisabilité d'un musée de la mer	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la culture - OSC - Municipalité Ajim 	2020 : Etude 2021/ 2022 : Réalisation	100.000 1.500.000

Problèmes identifiés	Projets/ initiatives engagées	Goulots d'étranglement	Opportunités	Actions d'accélération	Justifications
Absence de musées dédiés à la mer	Un musée autour de la thématique de la mer et la pêche y compris un aquarium	S'assurer au préalable de la rentabilité du projet	Impact financier par l'augmentation de l'attractivité de la région.	Encouragement des activités culturelles locales	Promouvoir la spécialité ancestrale et valorisation du patrimoine matériel et immatériel de la région.

* Le budget est indicatif et sera affiné/établi lorsqu'un financement est disponible

**ou autre acteur gouvernemental pertinent désigné en charge des prérogatives sectorielles.

APv : Les actions déjà prévues dans le cadre des instruments de planification officiels (PDO, PDI, PIC)

APr : Les actions considérées comme prioritaires par les acteurs locaux mais nécessitant la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds